

Présents : Robert Thiollière, Rémy Tastevin, Marlène Hager, Patrice Duplan, Mathieu Sautel, Michel Bernard, Pierrot Aymard, Alain Riffard.

Absent(e)s : Laurence Roux, Christelle Berthod (procuration à Pierrot Aymard), Sébastien Pavé.

- **Décès de Germain Galeyrand** : son corps a été découvert à son domicile ce lundi 21 septembre après une ouverture de porte par les pompiers. Le décès remonte à plusieurs mois. Germain Galeyrand qui aurait eu 76 ans en juillet vivait reclus au Bouchet et ne répondait ni n'ouvrait sa porte à personne. Nous n'avons trouvé aucune coordonnée de famille ou connaissance proche. Il sera inhumé au cimetière de Genestelle.
- **Compte Rendu du Conseil du 7 juillet 2015** : pas de remarques
- **Modifications budgétaires** : Pour répondre aux demandes de la trésorerie, il est nécessaire de rajouter ce point à l'ordre du jour. Budget de la commune (M14) : une correction est nécessaire concernant les emprunts en cours : frais financiers (ch 66) (transcrit 775,57 au lieu de 800) et remboursement du capital (ch 16) (transcrit 7916,05 au lieu de 10900). Budget Eau et assainissement M49: mention du report résultat (ch 002) pour +1170,21 et charges générales (ch 011) pour +1170,21.
- **Autorisation de perception des subventions de l'Agence de l'eau par le Département** : l'autorisation est donnée au Département de percevoir les subventions de l'Agence de l'eau pour le compte de la commune chaque fois qu'un financement conjoint intervient dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.
- **Participation au FUL Fonds Unique Logement** : le Département est en charge de la gestion de ce fonds qui aide des personnes en difficulté d'accès ou de maintien dans un logement décent. Il est demandé une participation aux commune de 0,35 € par habitant soit de l'ordre de 10 € pour la commune. Le Conseil donne son accord (2 abstentions).
- **Marché de travaux Voirie** : Le « marché à bons de commande » passé par la CCPAV et certaines communes dont Genestelle avec l'entreprise COLAS arrive à terme et peut être renouvelé. Le conseil donne son accord.
C'est dans ce cadre que doivent se faire les travaux de voirie prévus pour cet automne. Du retard a été pris pour le démarrage de ces travaux qui seront réalisés par Eurovia en accord avec Colas, et avec le pilotage par l'Assistance Technique départementale. Pour plus d'informations, contacter le maire ou les adjoints en charge de la voirie.
- **Remboursement fuel à Jean Riffard** : le Conseil donne son accord pour le règlement du fuel récupéré dans la cuve soit 200 euros, suite à l'enlèvement du chauffage fuel.
- **Changement de la délégation au PNR des Monts d'Ardèche** : Robert Thiollière actuellement suppléant devient titulaire en remplacement de Sébastien Pavé. Alain Riffard devient suppléant.
- **Communauté de Communes du Pays d'Aubenas Vals CCPAV** : plusieurs documents de bilans et projets sont présentés au Conseil. Ils pourront être consultés sur le site internet de la commune ou en mairie.
- **CCPAV Projet de mutualisation** : Après rappel des différentes compétences prises par la communauté de communes ainsi que des services mutualisés, les orientations pour la période 2015-2020 sont présentées. Pour compléter les compétences en direction des enfants (Accueil Loisirs, Réseau Assistance Maternelle), il est prévu une prise de compétence « crèches » au premier semestre 2016 après une délibération des communes début 2016. Les autres orientations prévues sont la mise à disposition de matériels, la gestion des piscines, des services transversaux tels que marchés publics, assurances, conseil juridique, ressources humaines, informatique et téléphonie, la gestion mutualisée d'équipements culturels.

- CCPAV Zoom sur le Budget 2015** : le *budget de fonctionnement* reste stable à 17 861 701 € malgré une charge supplémentaire de 735 000 € liée aux nouvelles compétences, notamment médiathèque 485 340 €, urbanisme et instruction des permis de construire 128 968 €, fibre optique et habitat 120 710 €. Plus de la moitié du budget retourne aux communes en reversement de la fiscalité d'entreprise pour 53,12% (par exemple 7 357 402 € pour Aubenas ou 16 546 € pour Genestelle). La principale dépense est ensuite affecté au traitement des ordures ménagères (17%), médiathèque (5,4%), tourisme, randonnée (4,63%), administration (4,58%).

La fiscalité directe collectée représente près de 60 % des recettes, pour plus de la moitié provenant de la sphère économique (53,2%), l'autre part provenant des particuliers qui doivent aussi financer l'enlèvement des ordures ménagères par la TEOM qui représente 17,51 % des recettes.

Le *budget d'investissement* est en baisse à 2 374 802 €. Pour les dépenses, les principaux postes sont la voirie intercommunale et voie douce (26,51%), la collecte des ordures ménagères (19,59%), le soutien à la voirie communale (15,25%).

Les recettes sont la dotation aux amortissements (25,36%), l'autofinancement par le résultat 2014 (14%), le résultat prévisionnel (12,1%), les excédents reportés (9,64%), les cessions (11,82%), les subventions (9,54%), le remboursement TVA (7,69%) et l'emprunt (7,39%).
- CCPAV Rapport 2014 déchets** : sur les 21 communes de la CCPAV (28075 ha en 2011), 13 ont leurs déchets ménagers collectés en régie (dont Genestelle), 6 par le prestataire privé Plancher (secteur d'Antraigues) et 2 par le SICTOMSED (Méziac et Lachamp). Les déchets collectés par la CCPAV et Plancher sont ensuite pris en charge par le SIDOMSA qui gère aussi les apports volontaires dans les conteneurs (verre, emballages, cartons) et dans les déchetteries. La CCPAV gère aussi la collecte des « encombrants ».

Ce sont 8255 tonnes par an d'ordures ménagères emportées à Roussas dans la Drôme par le SIDOMSA, soit 295 kg par habitant et par an, 600 tonnes soit 21,6 kg/ha/an de tri sélectif valorisé par le SIDOMSA qui traite aussi les déchets verts (projet d'une plate forme sur Antraigues) et effectue des actions de sensibilisation pour la limitation et le tri des déchets. Pas d'excès de zèle pour le tri sélectif car les refus de tri coûtent cher : dans le doute, mettre dans la poubelle verte.
- CCPAV Rapport SPANC 2014** : le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCPAV s'adresse à 14 communes (dont Genestelle), pour 6 autres communes, c'est le SEBA qui s'en charge, pour Lachamp, c'est le syndicat Eyrieux Clair. Un technicien est affecté à cette mission de contrôle des installations (bon fonctionnement, conception, réalisation) ainsi que du conseil aux particuliers.

Le *compte administratif 2014* est le suivant :

fonctionnement : recettes 31462€ - dépenses 16777€ = résultat 14685€
 investissement : recettes 2795€ - dépenses 6123€ = déficit 3330€
Tarifs : contrôle de l'existant : 150€, contrôle vente, neuf ou réhabilitation : 248€, contre visite : 50€
Subvention Agence de l'eau par installation à réhabiliter si risque environnement ou sécurité : 2600€
Coordonnées tel : 04 75 94 61 12 courriel : spanc@ccpav.fr
- Bâtiment technique** : A l'issue des réunions de la commission travaux, la commune a reçu 3 offres et a choisi pour la maîtrise d'œuvre le cabinet d'architectes Esteve & Dutriez d'Aubenas pour un montant estimé à 25380€. Une première réunion de lancement a eu lieu, l'avant projet sera rendu pour début janvier 2016 et l'achèvement visé fin 2016.

- **Course auto** : L'Association Sportive Automobile de l'Ardèche (ASA) organise les 6 et 7 novembre le 19eme rallye automobile de l'Ardèche, le 13eme rallye VHC et le 2eme rallye VHRS, qui passera par la D218. La route sera fermée le 6/11 de 17h à 0h20 et le 7/11 de 9h30 à 21h. Le Conseil donne son accord. Les riverains ayant des obligations de déplacement dans ces créneaux horaires doivent contacter la mairie qui les mettra en relation avec les organisateurs.
- **Écoles** : Après consultation des services de la trésorerie, le *projet de régie* pour les services de cantine et garderie a été abandonné.
Une dérogation a été accordée pour l'inscription à Antraigues de 2 élèves de Bise, et un accord à l'essai donné pour qu'un élève apporte et prenne son repas froid dans l'espace et le temps de cantine.
Les *Temps d'Activités Périscolaires* (TAP) ont lieu le jeudi après midi. Il y a 1 jeudi sur 2 toute l'année une activité sports encadrée par « Mobil'sport » et le personnel communal, en regroupement à St Joseph des Bancs, sur le plateau sportif ou à la salle polyvalente. Un transport de Genestelle à 13h vers St Joseph est pris en charge par la commune. L'autre jeudi après midi, l'association « Déambull » propose une activité jeux dans les locaux scolaires de chaque école (1h30 à Genestelle puis 1h30 à st Joseph). Une activité « nature, jardin » est envisagée en fin d'année scolaire. Un appel est lancé aux propriétaires d'un espace avec eau, actuellement en jardin ou pouvant être mis en jardin, accessible et pas trop loin de l'école de Genestelle pour préparation cet automne. Un appel à bénévoles est aussi lancé pour assister le personnel communal lors de ces TAP. Contacter la mairie ou Marlène Hager.
Angélique Cellier a été embauchée pour l'*accompagnement du transport scolaire* et les activités périscolaires ainsi que l'assistance au secrétariat pour les affaires scolaires et autres possibilités dans le cadre d'un emploi aidé.
- **Festival des contes** : accord de la commune après consultation des fermiers de Craux pour la manifestation « contes au château » le 5 ou le 11 juin 2016.
- **Enquêtes publiques** : celle concernant le Zonage d'Assainissement Collectif vient de se terminer. Celle concernant l'utilité publique pour l'aménagement du chemin rural de la Chastelière va se dérouler du 12 au 29 octobre 2015. Il y aura ensuite celle concernant l'utilité publique de la station d'épuration de Bise, le dossier étant transmis à la sous préfecture.
- **Salles polyvalentes** : le *tapage nocturne* occasionné par les fêtes qui ont eu lieu cet été à la salle polyvalente de Bise a entraîné un mécontentement des habitants qui s'est même traduit par un acte de vandalisme : sectionnement des câbles d'alimentation de la salle vers 2h du matin. Il est envisagé de ne plus louer cette salle pour des fêtes privées. Dans un premier temps, il sera demandé aux locataires un engagement à ne pas faire de bruit extérieur après 22h et à quitter la salle dans le calme à 2h du matin au plus tard. Des devis sont en cours pour l'amélioration acoustique de ces salles. Des fuites d'eau ont lieu par le toit de la salle de Bise et du local buvette. Les plaques amiantées se détériorent et une réfection du toit devient nécessaire. Le comité des fêtes est prêt à participer.
- **Accessibilité** : Un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) décrivant l'état des lieux, les travaux nécessaires à l'accessibilité pour les personnes avec handicap et le planning de réalisation est demandé pour tout bâtiment accueillant du public (pour le 27 septembre 2015 !). Des devis sont en cours auprès de professionnels.
- **Opération brioches** : l'ADAPEI sollicite les CCAS des communes pour vendre les brioches lors de l'opération annuelle qui aura lieu les 9 et 10 octobre. Marlène Hager est chargée de la répartition auprès des membres du CCAS.

La séance est ensuite levée..